

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU 19 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30

N°10/2017

Étaient présents : Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr BACLET Gilles, Mr FERRACHAT Sébastien, Mme BOUCHARIN Anne-Marie, Mme POLLET Dorianne, Mme DOS SANTOS Stéphanie, Mme GAUBERT Isabelle, Mr LASSEGUE Yves, Mme GAILLARD Raymonde

Étaient absents excusés: Mme BRUNEAU Catherine a donné pouvoir à Mr BACLET Gilles
Mr ROUDEAU-COOPER Laurent a donné pouvoir à Mme GAILLARD Raymonde

Mr BACLET Gilles a été élu secrétaire de séance

APPROBATION D'UNE CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS LE MERCREDI AVEC LA COMMUNE DE LUZARCHES

Madame le Maire, rappelle au Conseil Municipal, que le SIPEAF, syndicat de l'école Alain Fournier a décidé de revoir les rythmes scolaires pour la rentrée 2017. De ce fait, les enfants n'ont plus école le mercredi matin.

A la demande de parents, Mme le Maire a fait les démarches auprès la mairie de Luzarches pour que les enfants de Jagny-sous-Bois, soient accueillis au centre de loisirs de Luzarches.

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention jointe.

Ont voté
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

AUGMENTATION DES TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE POUR L'ANNEE 2018

Madame le Maire, propose au Conseil Municipal, d'augmenter les tarifs de la salle, pour les extérieurs, à compter du 01/01/2018, de 20 %, à savoir :

Pour les extérieurs

Du vendredi (16 h) au dimanche (12h)	600 €
Journée supplémentaire (lundi 12 h)	240 €
Une demi-journée	120 €
Montant de la caution	1000 €
Montant des arrhes pour réservation	250 €

Il est bien évident que tout engagement de location, pris avant le 19 septembre 2017, pour l'année 2018, sera facturé à l'ancien tarif.

Pour les habitants de la Commune (les tarifs restent inchangés)

Du vendredi (16 h) au dimanche (12h)	250 €
Journée supplémentaire (lundi 12 h)	150 €
Une demi-journée (14 h à 18 h)	76 €
Montant de la caution	760 €
Montant des arrhes pour réservation	76 €

DIT qu'en cas de non utilisation de la salle, à la date réservée, pour quelques Raisons que ce soit, les arrhes versées ne seront pas rendues.
Aucun parrainage ne sera accepté pour les personnes extérieures à la Commune.
ACCEPTE cette augmentation.

Ont voté
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

FIXATION TARIF POUR LOCATION SALLE DU 14/10/2017

Madame le Maire, propose au Conseil Municipal, d'accorder, à la factrice de Jagny-sous-Bois, une remise exceptionnelle de 200 € pour les services rendus dans le cadre de son activité pour la mairie.
Cette location interviendrait le 14 octobre 2017

ACCEPTE le tarif de cette location.

Ont voté
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Le Maire,
J. HOLLINGER